Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/30768655/00/FR/000

040 - INSP

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Rue de l'Yser 22 - 6200 Châtelet

Effectué le : 05/04/2023 **Effectué par :** MASSIMO TERRAZZINO (5885)

Conforme

DUPLICATA

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom	
Adresse	Rue de l'Yser 22- 6200 Châtelet

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom	
Adresse	Rue de l'Yser 22- 6200 Châtelet

Responsable des travaux

Pas d'application

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vinçotte	100 155 440
Adresse	Rue de l'Yser 22 - 6200 Châtelet
Code EAN	Code EAN non communiqué
N° Compteur	1402643
Compteur index jour	43168
Type d'installation	Inst. DOMESTIQUE
Autres données	Habitation

Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/30768655/00/FR/000

DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Visite de contrôle (6.5.)
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 et avant le 01/06/2020
Informations sur le contenu	- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation. - Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique avec certitude.
Dérogations	- Application de la partie 8

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tension (V)	230
Nature du courant	Monophasée
Type d'électrode de terre	Piquet(s) de terre
Canalisation d'alimentation - Type	EXVB
Canalisation d'alimentation - Section (mm^2)	10
Nombre de circuits	12
Type de schéma de mise à la terre	TT
Protection de branchement actuelle (A)	40
Installation conçue pour un courant nominal maximum de (A)	40
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Type
Différentiel général	40	300	A

DUPLICATA

Description de l'installation électrique

TGBT

Nombre de dispositif à courant différentiel-résiduel	2
Nombre de circuits	12

Type prise de terre	Piquet(s) de terre
Valeur (Ω)	14.5

Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/30768655/00/FR/000

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Schémas de circuits - références	Yser22
Schémas de circuits - version	1
Schéma de circuits - date	05-04-2023
Schémas unifilaires	Voir annexes
Plan de position - référence	Yser22
Plan de position - version	1
Plan de position - date	05/04/2023
Plan de position	dérogation partie 8 d'application.
Plan de position	Voir annexes
Plan de position des prises de terre	dérogation partie 8 d'application.

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	Ok
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Ok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Ok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Ok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

Mesures et essais

Résistance(s) de dispersion de la (des) prise(s) de terre (Ω)	14.5
Valeur du niveau d'isolement général (MΩ)	4.42
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Ok
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Ok
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	Ok

Infractions constatées

- Néant

Remarques

FINALISATION

- La visite de contrôle a aussi pour but de reconstituer le dossier électrique.

DUPLICATA

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Il y a lieu de donner suite aux remarques/recommandations reprises dans le présent rapport.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 5/4/2048.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation n'ont pas été scellés.

Ing. J. Windey
Directeur Général Vinçotte

DUPLICATA

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÈGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes

Photo des plans de position (1 / 3)

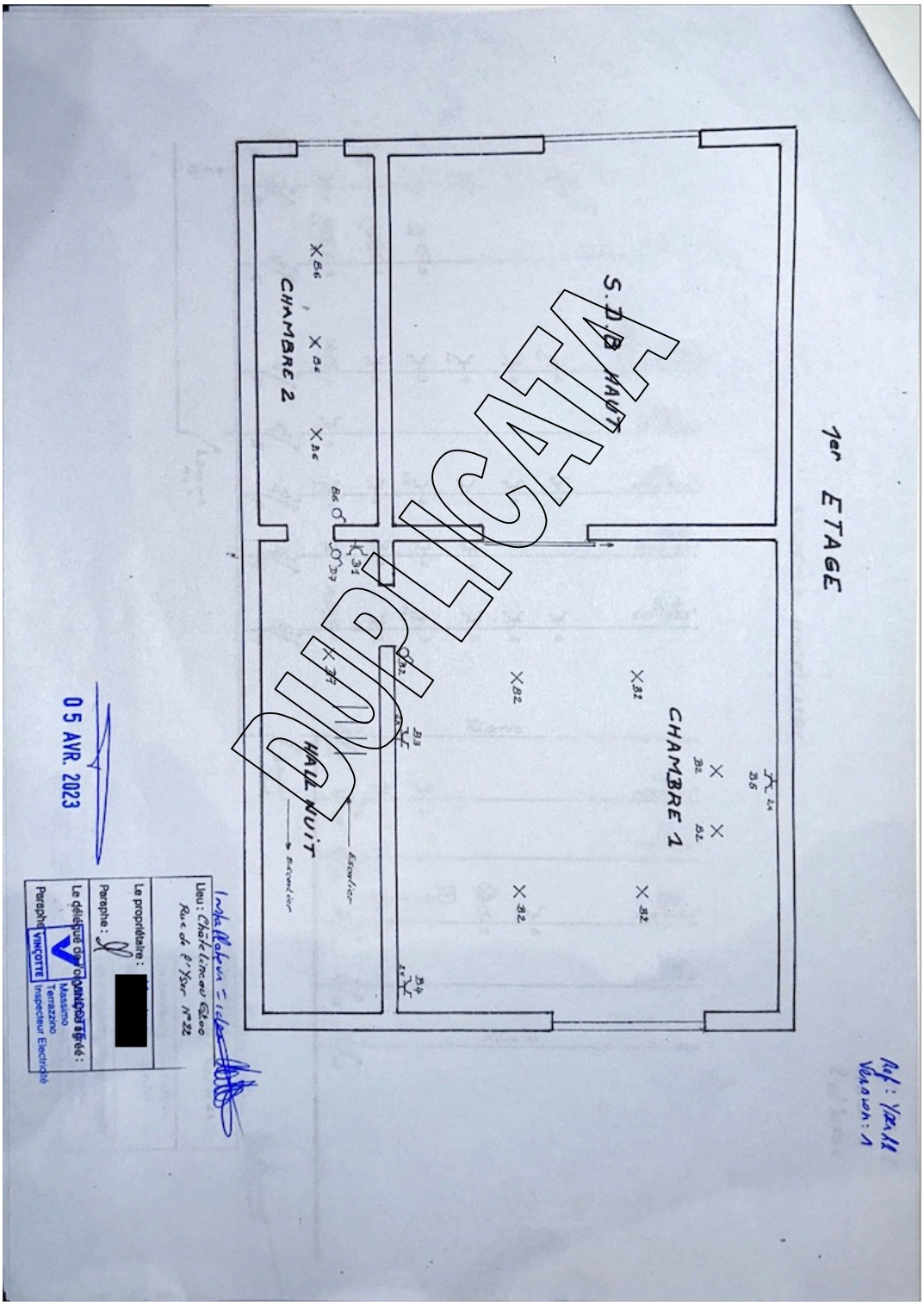

Photo des plans de position (2 / 3)

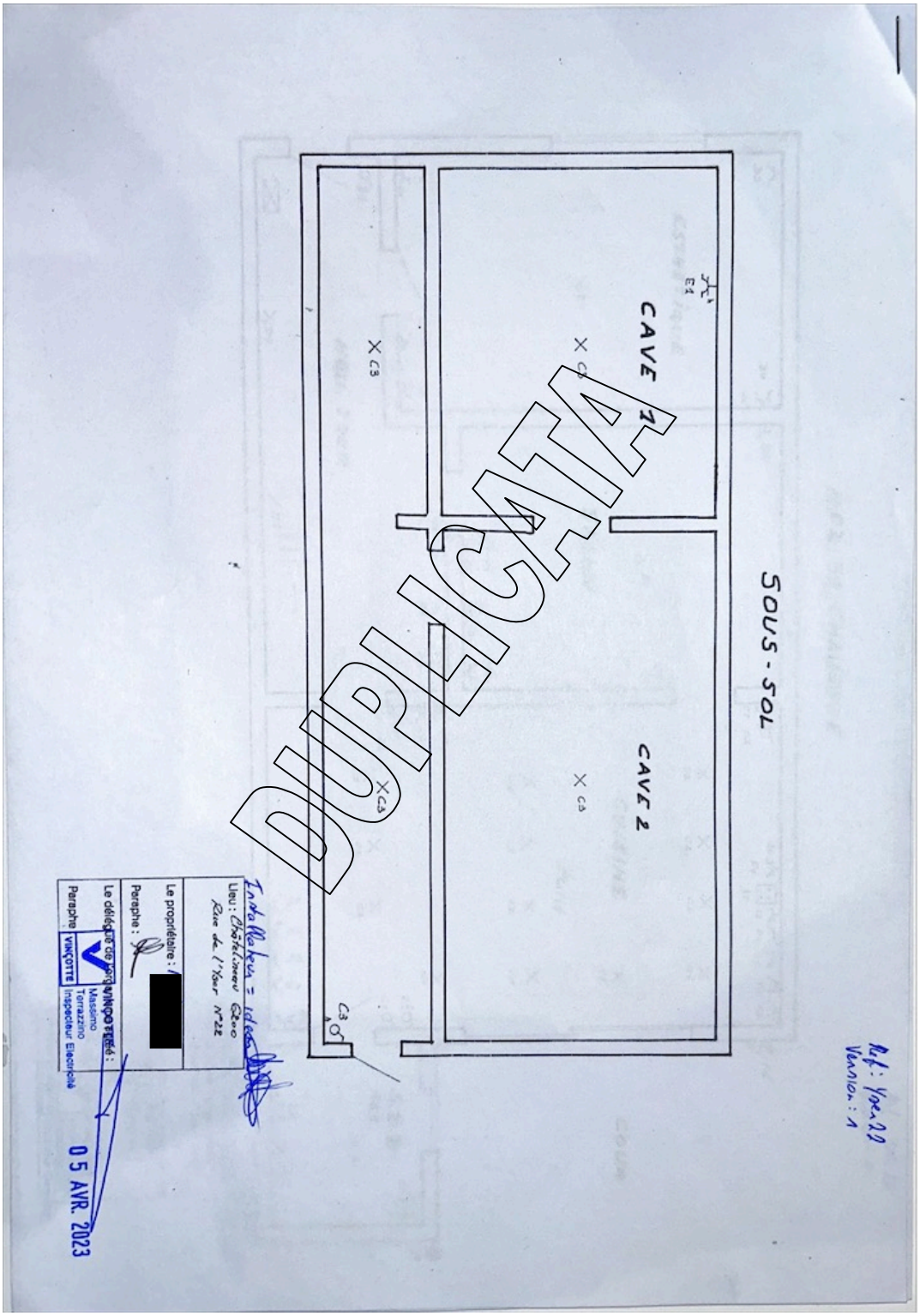

Photo des plans de position (3 / 3)

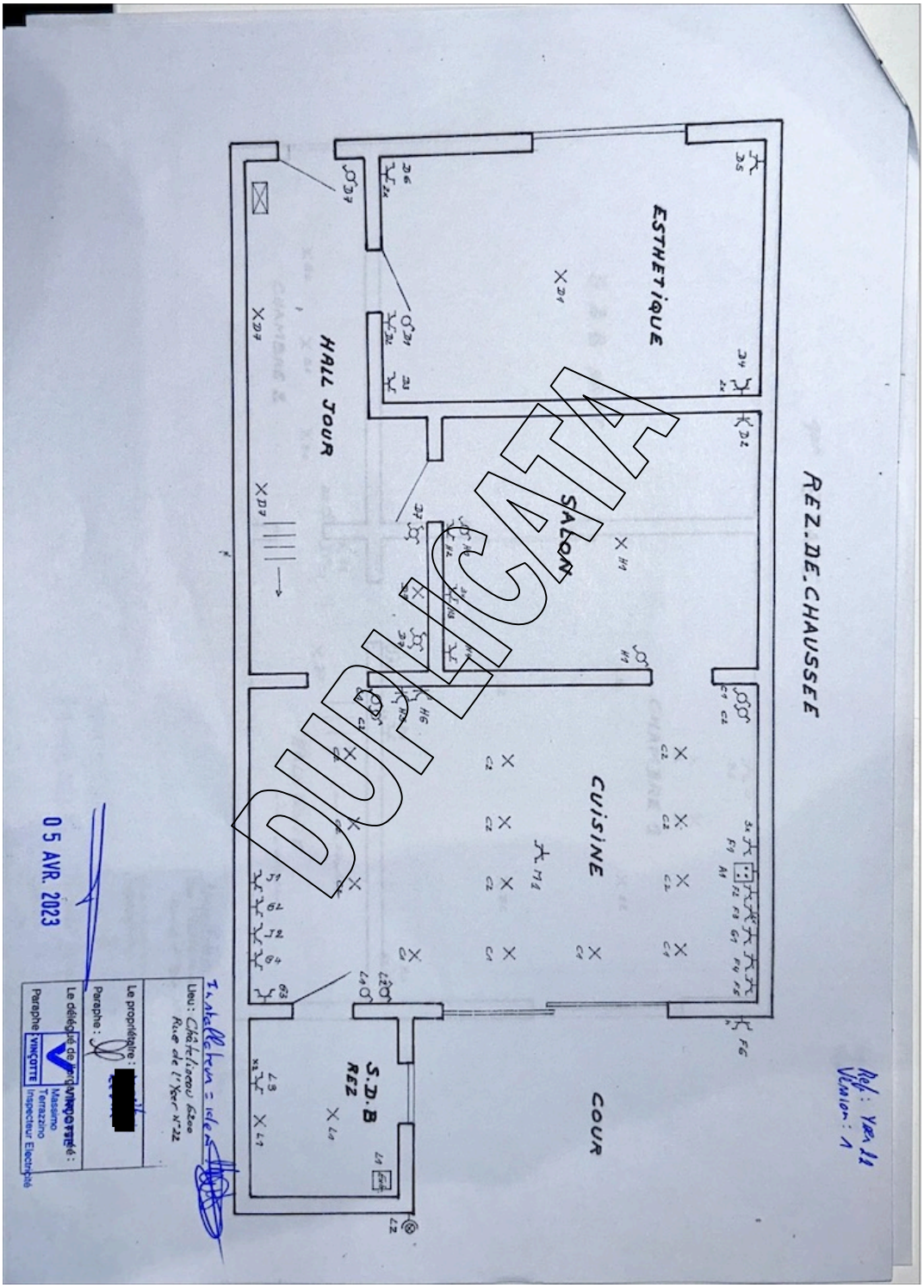
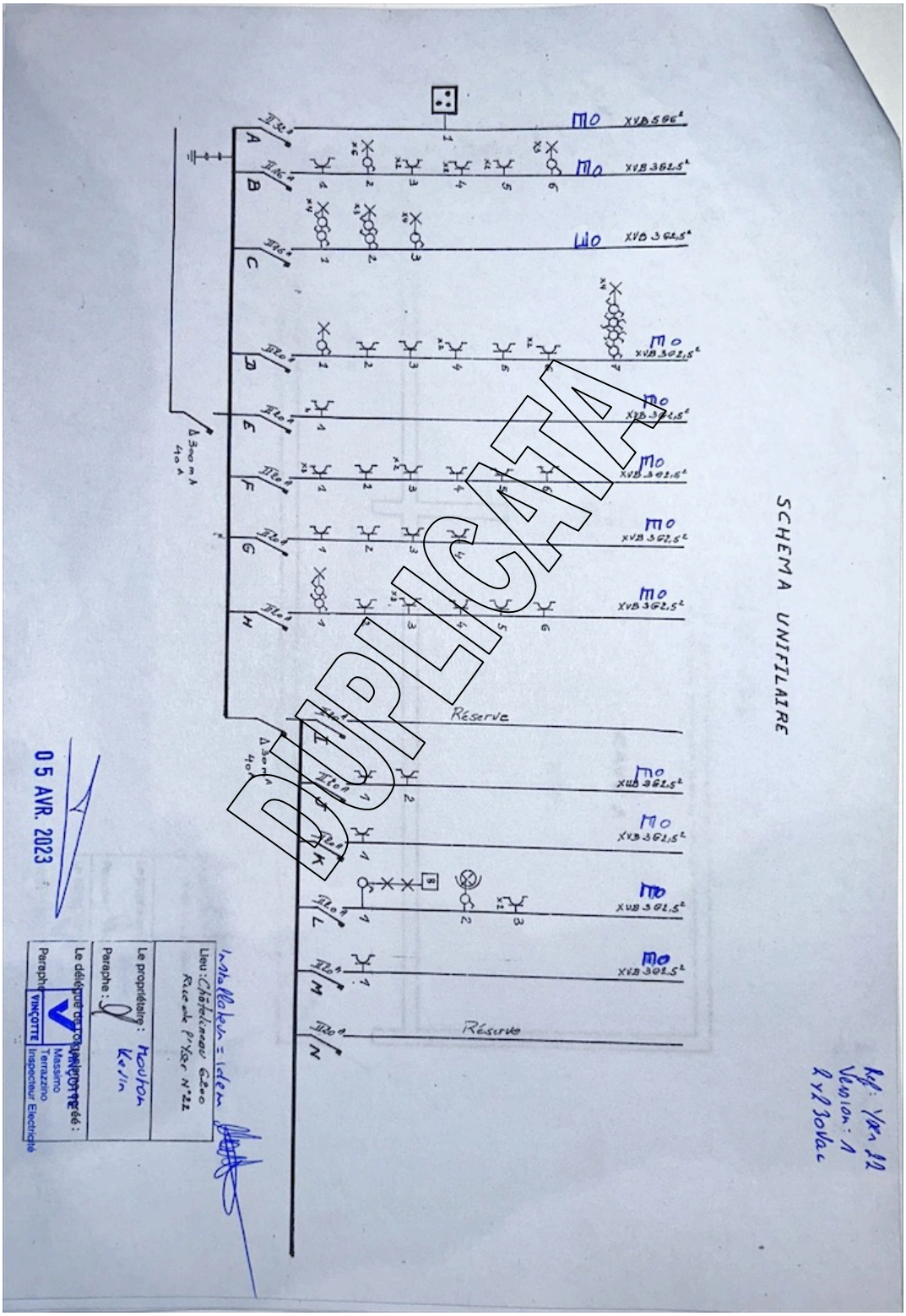
Photo des schémas unifilaires (1/1)